

Sujet : [INTERNET] Projet de poulailler industriel à Neuvy Sautour

De : benoit boulay

Date : 07/09/2021 15:44

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je veux manifester par ce courrier mon opposition au projet de poulailler industriel sur la commune de Neuvy Sautour.

En effet, l'élevage intensif de poulet (plus de 20 par m²) est une pratique industrielle d'un autre temps et l'Yonne s'honorerait de bannir de telles pratiques. L'élevage doit pouvoir aujourd'hui se concilier au bien-être animal et il est évident que cette notion sera étrangère à ce projet.

Le modèle industriel est triplement obsolète . Pour l'animal en premier lieu qui n'est ici considéré que comme un outil industriel de production de chair, avec toutes les souffrances que cela implique inévitablement, pour l'environnement qui subit une pollution des sols suite à l'épandage des litières de déjections et pour l'éleveur lui-même qui se lie économiquement avec un industriel qui détient un monopole commercial et qui saura se désengager sans peine d'un contrat qui oblige l'éleveur en lui donnant bien peu de garantie au regard de l'investissement.

Les nuisances olfactives sont également un sujet; voudriez vous d'un tel bâtiment dans votre voisinage proche ?

Les allers retours des camions pour livrer les poussins, conduire les poulets à l'abattoir et assurer l'approvisionnement en aliment sont déjà trop nombreux dans nos communes à cause de l'activité de DUC. Nous avons le droit de demander que cela ne s'empire pas.

Inutile de rappeler que le département n'est déjà pas un modèle de défense du bien être animal de la volaille de chair et qu'encore une fois rien ne nous oblige à persévérer dans cette voie sans issue.

Il est possible d'élever des poulets en liberté, qui utilisent une alimentation produite en circuit court et qui favorise l'emploi local. Car ici combien d'emplois profiteront aux Ycaunais ?

Ce projet est d'un autre temps et le stopper permettrait d'envoyer un message clair : l'Yonne ne veut plus de ces usines à poulets. Il n'est certes pas souhaitable que l'activité historique de DUC disparaisse, mais son maintien ou sa croissance ne doivent pas passer par de tels projets.

Oui aux poulets à Neuvy, non à ces usines à souffrances.

Merci

Benoit Boulay

Corine et Vincent Dessarts

89570 Turny

Préfecture de l'Yonne
Bureau de l'Environnement
Place de la Préfecture
89000 - Auxerre

Le 5 septembre 2021

Lettre adressée par email à l'adresse : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Re : Consultation du public suite à une demande d'installation d'un poulailler industriel
Route de la Chappe à Neuvy-Sautour (89570) – Demandeur : SCA du Pichis

Monsieur Henri Prévost, Préfet du département de l'Yonne
Monsieur Patrice Ramon, Maire de Neuvy-Sautour

Nous avons appris avec consternation le projet d'installation d'un poulailler industriel à Neuvy-Sautour, sur 1800 m² devant comprendre 39600 volailles.
Résidant dans une des quatre communes voisines (Turny) citées dans le dossier (épandage) et étant donc directement concernés, nous vous adressons nos plus vives réticences.

La survie des générations à venir est une préoccupation constante de la communauté scientifique, laquelle nous invite à repenser le Vivant et à revoir notre mode d'alimentation.
Ainsi à l'heure où nous sommes encouragés à réduire nos apports en viande tout en privilégiant une viande de meilleure qualité, est-il bien raisonnable d'implanter une énième structure industrielle de ce type qui produira - et non élèvera - des volailles de piètre qualité nutritionnelle, pleines d'antibiotiques et de toxines en raison du stress permanent vécu par les animaux ?

L'usine de transformation Plukon, situé à Challey, tel un ogre à l'appétit insatiable, a des besoins certes quasi illimités mais nous croyons savoir qu'en l'état actuel du parc de poulaillers existant, sa situation financière est tout à fait enviable.

Aussi pourquoi dénaturer et enlaidir les villages alentours qui ne manquent pas de subir toutes les nuisances associées (pollution olfactive et visuelle, bruit incessant des ventilations, circulation de camions, épandage qui contamine les sols cultivés et les cours d'eau) et dont certaines s'aggraveront inévitablement avec le réchauffement climatique, ce, pour le profit de quelques-uns, au détriment de tous ?

Les attentes sociétales évoluent, les consciences s'éveillent, de plus en plus de citoyens sont attirés par un mode de vie plus sain et respectueux de la nature, la question du bien-être animal se pose... Même les ménages à faible pouvoir d'achat commencent à être sensibilisés à leur mode de consommation.

Votre village, le village de vos administrés auquel vous êtes très certainement attaché, Monsieur le

Sujet : [INTERNET] scea du pichis--15 rue des Quarterons Neuvy sautour

De : jean luc lecurieux

Date : 08/09/2021 09:43

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Avis sur le projet

Inconcevable de la personne qui a pu déposer un tel projet

Proximité des habitations

Rue tres étroites non adaptée

Odeurs

Ce genre d installation doit etre en site isolé et accessible facilement sans nuisance sonore a l'exterieur du village

Jean luc Gibier a Neuvy sautour

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows